n°31 Juillet 2018

L'écho du réseau Habitat Jeunes

OCcitanie

Interview d'Emmanuelle GAZEL
Vice-Présidente RÉGION Occitanie

Interview de Serge CRABIÉ
Président de la CRMA

OUVERTURE
L'ESCALE à Muret

l'apprentissage réformé

© Compagnons du Tour de France

Habitat Jeunes
Occitanie
URHAJ

La vie du réseau

Pierre de Bellefon,
Président de l'Union Régionale Occitanie
a le plaisir de vous présenter l'Écho du réseau n°31.

La Parole à... Marilyne Gérardi Directrice d'Habitat Jeunes Claparède

Comment envisager un texte sans relayer ce traumatisme collectif né du départ d'une jeune fille. Récemment arrivée, son extrême discrétion, sa solitude, ne laissaient pas indifférent.

Aude, c'était la musique de son prénom.

Brune, c'était la teinte de ses cheveux.

Quelles étaient ces souffrances qui l'habitaient ?

Aurait-on pu l'approcher différemment, mieux la connaître, identifier son mal être ?

Que de questions laissées sans réponse.

Elle a eut la force de ceux qui n'ont plus de force (CAMUS), elle a préféré quitter ce monde, crier son amertume, son désespoir, en prenant un chemin sans retour.

Elle nous a laissés, vides, sans voix, coupables, sidérés...

Mais la vie est ce qu'elle est, la respiration des lieux reprend, la chaleur endort les douleurs, nous pensons à elle, son souvenir à la fois si présent et prompt à s'échapper dans notre quotidien dense.

Ce geste tragique nous renvoie à notre place d'adultes, garder une attention extrême, une bienveillance constante, une présence sans faille, pour affirmer à chaque personne accueillie son importance, sa singularité, pour respecter chaque parcours, pour veiller et garder en mémoire le sens même de notre mission.

C'est la part d'humanité de notre métier, cette part qui bouleverse nos affects et fait vibrer nos émotions.

Notre équipe est restée solidaire dans l'accompagnement des jeunes, les liens sont renforcés, l'épreuve est réelle mais notre travail se poursuit avec la même volonté et en faisant appel à notre éthique et à nos valeurs.

Aude, était la musique de son prénom !

BRUNCH *portes ouvertes à Montpellier*

©Habitat Jeunes Montpellier

C'est le 22 juin dernier que de nombreux partenaires ont pu découvrir, si ce n'était encore fait, la résidence François Villon d'Habitat Jeunes Montpellier à l'occasion de portes ouvertes particulièrement conviviales.

Ouverte à l'automne dernier, la petite résidence propose 32 logements du T1 au T1 bis pour toujours mieux répondre à l'importance des besoins en logement des jeunes dans la métropole montpelliéraine. Et bientôt une nouvelle ouverture se profile avec 'Ode à la Jeunesse' à Pérols...

Ça bouge dans le réseau...

Nous souhaitons bonne chance à Aline Fièvre qui quitte le poste de directrice de la résidence Jean Macé de Castelnaudary pour vivre de nouvelles aventures professionnelles.

Bienvenue aux nouveaux Présidentes et Présidents... Isabelle Romieu à Habitat Jeunes Montpellier, Michelle Randahxes à Habitat Jeunes en Quercy, Michel-Paul Rouche à Alojeg et Hervé Merz à Habitat Jeunes Sète et Bassin de Thau

LE JOURNAL DU RÉSEAU HABITAT JEUNES OCCITANIE...
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre de BELLEFON
REDACTRICE EN CHEF : Emilie TABERLY
CONCEPTION ET REDACTION : Céline COMPERE
CREATION GRAPHIQUE : Loïc LE DANIEL

UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES
53, route de Revel
31400 TOULOUSE
Tél : 05 61 54 14 95
occitanie@unhaj.org
www.habitatjeunesoccitanie.org

©Habitat Jeunes Ô Toulouse

La vie du réseau

Ô Toulouse dans le MURETAIN !

C'est mi-juillet que l'Escale, la première résidence du muretain, a ouvert ses portes pour accueillir les premiers résidents. Venus des résidences toulousaines de l'association Ô Toulouse, ou à la recherche d'un logement à Muret tous ont pu apprécier les lieux. Avec ses 67 T1 et ses 11 T1bis pour 2 personnes, tout équipé (y compris d'un visiophone) et parfois même de balcon, la résidence est résolument au goût du jour.

Si les espaces individuels ont été soignés, ce n'est pas au détriment du collectif, bien au contraire, dans la grande salle dite 'à vivre' plusieurs espaces sont ainsi aménagés : cuisine collective, coins télé/canapé et babyfoot. Ce dernier est d'ailleurs personnalisé Habitat Jeunes avec les joueurs aux couleurs du Réal Madrid et du Barça !

Les quelques 90 jeunes potentiellement résidents ne sont bien sûr pas livrés à eux-mêmes. L'équipe de la résidence, autour du responsable René Vignolle, est composée notamment d'un animateur, d'un intervenant socioéducatif et de deux veilleurs de nuit.

Cette équipe, dont une partie est volontairement recrutée en local, est chargée de développer un projet éducatif axé tout particulièrement sur l'alimentation et le bien être.

Petite explication de René Vignolle : *« La résidence partageant le parking du Mac Do, nous avons un peu peur que les kitchenettes ne servent pas beaucoup et que les jeunes aient rapidement des soucis de budget. La cuisine collective sera l'outil pédagogique, le cœur de l'espace collectif. Nous avons pris contact avec des AMAP, nous travaillerons sur l'agriculture raisonnée, le bio et nous ferons donc des hamburgers maisons ! On ne manquera pas non plus de profiter des activités sportives proposées aux alentours.»*

Pour le muretain, cette nouvelle résidence particulièrement attendue (et notamment par la Mission Locale, le CFA du BTP et l'Ecole des Métiers) répond à un vrai besoin local tant des jeunes que des acteurs associatifs et économiques. L'Escale rencontrera, sans aucun doute et très rapidement, un succès certain.

Pour finir on peut préciser que l'aménagement complet des espaces collectifs, pensé avec les jeunes, a pu se faire grâce à la campagne de financement participatif Ulule qui a permis de recevoir 6 000 euros de la fondation Eiffage et de dons de particuliers et d'entreprises, sans oublier les 12 000 euros de la Fondation Vinci.

Bienvenue au MELCHIOR

Lot pour Toits, à Cahors, s'agrandit avec l'ouverture du Melchior. Située dans la même rue que la résidence Jean Jaurès, la petite nouvelle du réseau Habitat Jeunes propose des chambres meublées autour d'une cuisine collective, d'un espace bar et d'un coin télé, sans oublier une grande salle d'activités.

Ce dernier espace sera ouvert sur l'extérieur, l'idée étant d'en faire un lieu d'exposition afin de promouvoir les artistes locaux, en plus bien sûr d'y organiser des activités à destination des 29 résidents.

En plus du Melchior, Lot pour Toits développe aussi son parc dédié à la colocation, dans le diffus ou au sein de la résidence Jean Jaurès, en proposant à présent huit T3 et quatre T4. En diversifiant son parc de logements, l'association élabore des parcours résidentiels adaptés pour accompagner vers et dans le logement.

Au-delà des jeunes en résidences Habitat Jeunes, Lot pour Toits accueille également des publics fragilisés et des demandeurs d'asile, s'affirmant ainsi comme un acteur social majeur sur son territoire.

L'objectif est bien de s'adapter à la diversité des situations et des demandes sur le territoire, en termes d'insertion par le logement et d'accompagnement.

Inauguration du Melchior
©Habitat Jeunes Jean Jaurès

Infos résidences

LA SEMAINE pour le LOGEMENT des jeunes

34

©Habitat Jeunes Montpellier

Pour cette 9ème édition de cette semaine désormais bien connue, l'Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement des Jeunes a proposé une formule escape Game ***« Le Logement, qui a la règle du jeu ? ».***

Les résidences et la boutique logement d'Habitat Jeunes Montpellier se sont, une fois encore, inscrite dans cette action de sensibilisation et d'information organisée du 28 mai au 2 juin dernier.

La règle du jeu est tout à fait simple… Par groupe de 4 ou 5, les jeunes, incarnant des colocataires, se rendent à la visite de leur futur appartement. Pour espérer intégrer ce logement, ils doivent résoudre une succession d'énigmes autour de l'accès et de la gestion d'un logement.

Entrée et sortie, budget, économies d'énergie, réparations locatives, entretien, droits et devoirs… autant de sujets fondamentaux mais souvent peu attrayants pour les jeunes qui, pourtant, se sont révélés bien plus intéressants que prévus grâce à cette approche originale.

Le jeudi, point d'orgue de cette semaine d'initiatives, La résidence Castellane a accueilli six groupes venus de six associations différentes (MECS et résidences sociales) et aussi de la PJJ, pour un après-midi escape game. Les résidents, quant à eux, se sont lancés dans l'aventure en début de soirée.

Après avoir résolu l'énigme propre à chaque atelier : budget, économie d'énergie, produits d'entretien, réparation du logement et le fameux état des lieux, chaque groupe a trouvé LA phrase et remporté l'escape game.

En guise de récompense, l'UNCLAJ a distribué des bons d'achat de 40 euros et Habitat Jeunes Montpellier a notamment offert de la vaisselle, des serviettes de toilette, un ventilateur et autre grille pain…

Plus d'une trentaine de jeunes ont donc participé à cette édition 2018, un succès, aux dires de l'équipe de l'association, sans doute dû au caractère à la fois ludique et collectif de l'escape game.

Rendez-vous en juin 2019 pour la 10ème édition !

Egalité HOMMES-FEMMES et si on en parlait ?…

46

Une épineuse question abordée quotidiennement dans l'actualité et dont les équipes socioéducatives de l'ANRAS ont souhaité se saisir afin de prévenir d'éventuelles problématiques. Les résidences de Blagnac Constellation et des Soleilhos se sont donc lancées dans l'aventure, en association avec la compagnie de Théâtre Arc en Ciel.

A Figeac, le 20 juin dernier, la première séance a réuni une dizaine de jeunes à la découverte du théâtre forum.
Concrètement, après un temps d'interconnaissance et de petits jeux d'impro (histoire de mettre tout le monde à l'aise), trois petits groupes se sont constitués, chacun chargé de préparer une scénette sur la thématique des rapports entre les hommes et les femmes.

Le théâtre forum est un outil de sensibilisation particulièrement adapté pour aborder des questions polémiques, en effet, plutôt que de discuter dans un cadre plus conventionnel, chacun exprime ses idées et se répond par le biais de scénettes.

Un bon moyen d'échanger en s'écoutant, en respectant la position de l'autre, tout en valorisant la liberté et la création dans l'expression.

La deuxième étape, prévue en septembre, sera destinée à approfondir, retravailler et modifier le scénettes. Les nouveaux résidents intéressés par l'expérience pourront, bien sûr, se joindre à ce débat original.

© Théâtres parisiens associés.com

©Habitat Jeunes Roger Sidou

66

Jouer la SÉCURITÉ

Prévenir les risques liés à la route avant l'été : c'est l'idée à l'origine de la semaine organisée par l'équipe socioéducative de la résidence perpignanaise pour informer, sensibiliser et faire prendre conscience des dangers de la route.

Le 21 juin, journée point d'orgue de cette semaine pédagogique, des intervenants départementaux de la sécurité routière ont installé un test choc devant la résidence. Ce simulateur permet de se rendre compte de la réalité d'un choc arrière en fonction de la vitesse.

Chacun, résidents comme passants, a été surpris de la violence ressentie à seulement 8 km, soit la vitesse moyenne en sortie d'un parking. Que dire donc d'un choc à 50km ? Une bonne question qui a suscité de nombreux échanges avec les agents de sécurité routière autour de cette drôle de machine.

Au-delà de cette action, l'équipe a mobilisé les résidents, avec quatre ateliers de sensibilisation au code de la route, dont un intergénérationnel.

Une première pour la moitié des jeunes, n'ayant pas encore, le permis de conduire, et l'occasion pour les plus âgés de réaliser à quel point le code a changé et, qu'aujourd'hui, il serait très compliqué d'obtenir les 35 bonnes réponses nécessaires sans de sérieuses révisions !

A ces moments d'échanges ludiques et pédagogiques s'est ajouté un atelier pour tester sa vision sous les effets de l'alcool, grâce à des lunettes un peu spéciales. Un atelier a aussi été mis en place afin de prendre conscience de ses limites selon son sexe et sa corpulence afin de mieux gérer sa consommation d'alcool sans dépasser ses propres limites.

Cette semaine s'est voulue, avant tout, pédagogique. Pas question de donner des leçons et d'interdire, mais seulement d'échanger, de permettre aux jeunes de se rendre compte des risques et d'être attentifs, histoire de partir sur les routes de l'été en toute sécurité.

81

CRÉATIVITÉ en fête

Pas moins d'une centaine de personnes se sont retrouvées le 16 mai dernier au Corporal, à Castres, pour la traditionnelle fête de printemps. Salariés, bénévoles et résidents motivés ont préparé tout un florilège d'animations pour cet évènement annuel auquel les familles ont également été conviées.

Elles ont pu assister à la présentation de l'ensemble du travail réalisé cette année dans le cadre de l'atelier et du concours graph. Tous les participants ont d'ailleurs été récompensés par un diplôme symbolique et le gagnant, (car il y en a quand même eu un) aura l'honneur de voir son œuvre reproduite sur un mur de la résidence.

Les murs de la résidence qui portent déjà les traces de ce travail avec, dans l'entrée, une nouvelle fresque réalisée par les résidents : le logo du réseau Habitat Jeunes version très grand format, inauguré pour l'occasion.

Chacun a également pu profiter de l'atelier initiation au Code de la route organisé par l'auto-école associative, du repas convivial et, clou de la soirée, d'une représentation théâtrale. Ecrite, réalisée et jouée par les jeunes de l'atelier théâtre et mise en scène par Corine, salariée de l'association et en plus, pour l'occasion, metteur en scène et actrice.

Une pièce de théâtre originale, sur le mode 'On aurait dû.' (librement inspiré de Bigflo et Oli) qui a remporté un franc succès face à la créativité et l'originalité des dialogues, sans oublier le talent des acteurs.

©Habitat Jeunes le Corporal

Dossier spécial

L'APPRENTISSAGE réformé

L'objectif de la réforme sur l'apprentissage, et plus généralement celle de la formation professionnelle, est de sécuriser les parcours professionnels pour prévenir et lutter contre le chômage.

Un objectif des plus louables. Mais, à y regarder de plus près, et même en s'accordant sur la nécessité de faire bouger les choses pour revaloriser l'apprentissage aux yeux de tous, la recentralisation des moyens comme certaines mesures annoncées posent questions.

Libéralisation excessive ? Respect des droits des jeunes apprentis ? Equité territoriale des formations ? Renforcement des inégalités des qualités de formations ?
Faisons un petit tour sur cette réforme qui nous concerne au plus haut point…

Tendances nationales

Les apprentis… c'est 7% des jeunes formés dans 995 CFA sur 3 057 sites de formation

⇒ 412 137 apprentis
⇒ 39% des apprentis en niveau V (BEP/CAP)
⇒ 37% des apprentis en niveau I à III (études supérieures)
⇒ 70% trouvent un emploi dans les 7 mois suivant leur formation.
⇒ 22,4% des contrats dans l'industriel, 15,7% dans la construction, 11,2% dans l'hébergement et la restauration

Les employeurs… sont à 95% du secteur privé

⇒ 50% sont dans le BTP, la métallurgie, la coiffure, les bureaux d'études techniques, le tourisme, l'ameublement et l'animation.
⇒ 55% des apprentis sont embauchés dans les entreprises de moins de 11 salariés.
⇒ 50% des apprentis sont embauchés par l'entreprise où ils ont fait leur apprentissage.

Sources : DARES chiffres 2016

Les principales mesures gouvernementales

OBJECTIF JEUNES… FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ

+ d'aides

- 30€ de +/mois pour les 16-30 ans
- 500€ pour le permis dès 18 ans
- Tous les contrats financés dans tous les secteurs quelle que soit la taille de l'entreprise

+ de perspectives

- Recul de la limite d'âge de 26 à 30 ans
- Formation maintenue au CFA pendant 6 mois si rupture de contrat
- Embauche possible tout au long de l'année
- 15 000 jeunes/an bénéficiaires du programme Erasmus
- Mise en place de prépa-apprentissage

OBJECTIF ENTREPRISES… LEVER LES FREINS À L'EMBAUCHE

+ de garanties

- Aides à l'embauche unifiées et ciblées pour les TPE/PME et bacs/pré bacs
- Co-écriture des diplômes professionnels avec l'Etat
- Certification de maître d'apprentissage et de la qualité des formations

+ de souplesse

- Augmentation et adaptation des horaires de travail selon les spécificités des branches professionnelles
- Suppression du passage devant les prud'hommes après 45 jours de contrat
- Développement de formations par le CFA sans limite administrative des Régions

Sources : Dossier de presse transformation de l'apprentissage – Hôtel de Matignon 9 février 2018

Regard d'expert

SERGE CRABIÉ

Président de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat Occitanie

La Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie représente l'artisanat régional et coordonne les actions de développement économique et de formation. Bâtiment, services, production, alimentation… ces 4 secteurs d'activités majeurs regroupent 142 154 entreprises pour 356 422 actifs œuvrant dans 250 métiers.

En premier lieu, il convient de rappeler que cette réforme est une véritable révolution dans le monde de l'apprentissage. Elle remet l'entreprise au cœur du dispositif afin d'inciter à embaucher des jeunes apprentis.

Parmi les mesures positives, nous approuvons particulièrement la collecte de la taxe d'apprentissage. Elle se fera par les URSSAF, la totalité de la taxe revenant ainsi à la formation initiale. En Occitanie, la CRMA forme 27% des apprentis et collecte 7,5% de la taxe et, sur le plan national, nous représentons 30% des apprentis formés et 3% de la collecte de la taxe d'apprentissage.

Nous saluons également la fluidité instaurée dans les relations entre le maître d'apprentissage et son apprenti, et ce en respectant les droits et devoirs de chacun. L'intention du législateur est d'alléger les contraintes, identifiées comme des freins à l'embauche d'apprentis, tout en respectant l'apprenant.

Nous notons enfin l'augmentation notable de la prime au maitre d'apprentissage pour les niveaux IV et V, à savoir 6 000 euros pour 2 ans soit en pratique 3 000 euros par an. Je regrette cependant que les niveaux supérieurs ne bénéficient pas de cette augmentation. L'idée du gouvernement est de former en nombre, on ne privilégie donc pas les niveaux supérieurs, ce qui est sans doute dommageable.

Nous passons donc aux aspects négatifs. Des aspects qui peuvent empiéter sur la bonne mise en œuvre de cette réforme, à laquelle nous adhérons pourtant. Notre principale préoccupation est liée à la libéralisation de la formation, inscrite à présent dans un champ concurrentiel. La CRMA a une mission de service public, un rôle social et économique. Nous conseillons, orientons, formons un public hétéroclite en termes de niveaux scolaires et sociaux notamment. L'entrée dans un champ concurrentiel risque de défavoriser encore les jeunes les plus en difficulté.

Une autre source d'inquiétude est liée à la perte du rôle des Régions dans la péréquation. Les Régions finançaient les CFA or on ne sait pas, à ce jour, si l'enveloppe attribuée demain permettra de continuer à maintenir l'aménagement du territoire.

La conséquence directe sera la fermeture des CFA de faibles effectifs, et particulièrement en zones rurales où la mobilité est compliquée, notamment pour les moins de 20 ans. Les niveaux de formation seront de plus en plus inégaux selon les territoires.

La formation participe à un développement harmonieux du territoire. Bien souvent les jeunes restent dans les secteurs géographiques où ils ont été formés, il est donc important de respecter le maillage territorial.

Enfin, nous avons une interrogation majeure sur le financement au contrat dont nous ne connaissons pas le montant, et c'est justement ce dernier qui en fera un point de réforme positif ou négatif.

Nous savons seulement qu'il sera unique pour une même formation donnée sur l'ensemble du territoire national. Nous pourrons donc soit être perdants, soit être gagnants, en fonction des formations en apprentissage au regard de la situation actuelle en Occitanie.

A titre d'exemple, actuellement dans notre région, les formations de cuisinier sont financées, en niveaux IV et V, entre 3 200 euros et 3 400 euros. Sur le plan national certaines sections de formation cuisinier le sont à hauteur de 12 500 euros. Donc, si l'Etat décide de les financer à 10 000 euros, nous sommes plus que gagnants sur cette formation spécifique. Tout dépendra des accords de branche.

De façon générale, au regard des autres régions, l'Occitanie était très bien placée en termes d'investissement donc nous risquons d'avoir des difficultés. En termes de financement du fonctionnement, par contre, nous avons des chances de voir la situation globale s'améliorer.

La loi s'appliquera au premier janvier 2020. Nous travaillons donc aujourd'hui sur les amendements. Nous avons bon espoir de faire évoluer positivement les choses. Cette loi, comme d'autres d'ailleurs, a été faite dans la rapidité sans prendre en compte l'ensemble des réalités sur les territoires.

Nous nous sommes déjà aperçus qu'en expliquant, en échangeant avec les législateurs et les décideurs, nous pouvons arriver à convaincre, et c'est ce à quoi nous allons nous employer.

Face à face avec...

EMMANUELLE GAZEL

Vice-présidente en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage de la Région Occitanie

La réforme de l'apprentissage représente un véritable changement pour les CFA et les Régions. Si ces dernières resteraient impliquées dans un rôle de régulateur en proposant des "schémas régionaux", afin de s'assurer d'une bonne coordination de toutes les parties prenantes concernées par la réforme de l'apprentissage, leur rôle serait cependant fortement restreint en termes de marge de manœuvre et de capacité d'action sur les territoires. La Réforme de l'apprentissage, telle qu'elle se profile aujourd'hui, provoque donc de réelles inquiétudes.

Quelle est votre analyse générale de cette réforme et en quoi vous inquiète-t-elle ?

La réforme actuelle nous inquiète dans la mesure où elle s'appuie sur deux principaux piliers. Le premier est le financement au contrat. Concrètement les CFA seront financés au nombre de contrats d'apprentissage signés chaque année. Les plus petits d'entre eux seront particulièrement mis en difficulté dans la mesure où ils ont des sessions à bas effectifs. En milieu rural notamment, certaines sections ne sont pas au seuil de 10 apprentis.

Pourtant ces sections sont indispensables au tissu économique local, permettant aux jeunes d'accéder à une qualification et répondant aux difficultés rencontrées dans l'artisanat, le commerce et l'agriculture en termes de reprises des PME/PMI.

La Région maintient ces sections même si elles ne sont pas rentables financièrement parlant. Nous sommes attachés, à la fois, à la formation et la qualification des jeunes ainsi qu'à répondre aux besoins en compétences des entreprises sur tous les bassins de vie. En Occitanie, 60% des CFA ont des sections à bas effectifs. C'est donc l'ensemble de l'équilibre de l'offre de formation qui pourrait être remis en cause.

Le gouvernement assure que nous aurons toujours les moyens d'exercer une péréquation avec une enveloppe financière qui est définie au niveau national et dont nous ne connaissons pas les clés de répartitions.

Il semblerait cependant que nous ayons à peine 50% des moyens consacrés actuellement au soutien à ces sections d'apprentissage.

Le second pilier de cette réforme c'est la libéralisation de l'offre de formation. Actuellement, nous pilotons la carte des formations en lien avec les branches, les rectorats et l'ensemble de l'offre de formation existante.

La mise en place de nouvelles sections d'apprentissage se fait en fonction de la correspondance avec le besoin économique et en complémentarité avec l'offre de formations existantes. Cette réforme va permettre à tous les organismes de formation de créer des sections d'apprentissage sans prendre en compte ces critères, mais possiblement la seule rentabilité.

Nous demandons au gouvernement de pouvoir conserver un pilotage public régional de l'offre de formation. La clé de la réussite de l'apprentissage c'est la correspondance avec les besoins économiques locaux.

Quel regard portez-vous sur les mesures qui touchent directement les jeunes ?

La Région est favorable à une réforme de la formation professionnelle dans la mesure où elle permet un véritable développement de l'apprentissage.

Nous attendions donc de réelles avancées sur l'orientation. Si les régions auront en effet la possibilité d'informer les scolaires sur les métiers et les filières qui recrutent, les moyens donnés s'avèrent cependant beaucoup trop limités. Il faudrait mobiliser l'ensemble de l'éducation nationale et des acteurs de l'orientation pour valoriser l'apprentissage auprès des jeunes et des familles.

En Occitanie, nous menons depuis longtemps une politique véritablement volontariste en matière de formation et tout particulièrement du développement de l'apprentissage. D'ailleurs les avancées, que sont la possibilité de signer un contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans et l'aide au permis de 500 euros, ont déjà été mises en place l'an dernier par la Région.

Nous sommes par contre particulièrement inquiets concernant d'autres aides, et notamment celles dédiées à l'apprentissage sur la partie transport, hébergement, restauration inscrite dans la Carte jeunes. Nous y consacrons 12 millions d'euros/an. Demain, telle que la réforme se profile actuellement, rien n'est prévu à ce niveau-là.

Nous ne savons pas si nous aurons les moyens de poursuivre cette politique volontariste pour aider les jeunes apprentis, et notamment sur la problématique du logement, leur rémunération ne leur permettant pas de financer les deux logements dont ils ont souvent besoin. Mais les choses se présentent mal.

Les aides publiques sont donc indispensables. Nous avons d'ores et déjà alerté le gouvernement sur ce point, et nous continuons à le faire directement et par l'intermédiaire des Régions de France, afin qu'il donne réellement les moyens pour que nous poursuivions une véritable politique de développement de l'apprentissage chez les jeunes.

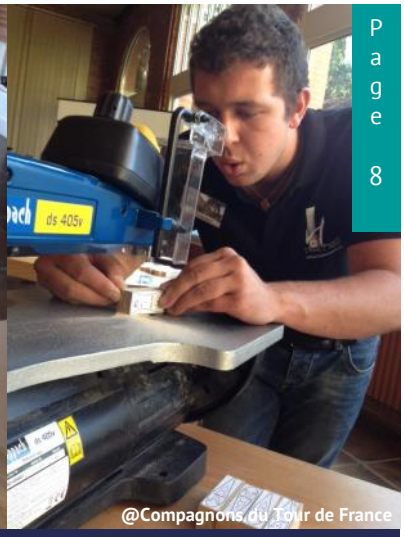

Tendances régionales

- **36 500** apprentis
- **20%** d'apprentis en double résidences
- **290** nouvelles sections en 2 ans (140 en 2017, 150 en 2018)
- **54%** des apprentis niveau CAP/BEP et BAC
- **46%** post BAC
- **50%** des CFA situés hors métropoles

Principaux domaines d'activités...

- Bâtiment et travaux publics
- Aéronautique
- Hôtellerie/restauration
- Métiers de bouche
- Appui à la production industrielle

L'HÉBERGEMENT en question...

La perte du pilotage de l'apprentissage par les Régions a des conséquences directes sur l'ensemble du réseau d'hébergement des apprentis et donc pour le réseau Habitat Jeunes, principal acteur de l'hébergement des alternants.
La réforme de l'apprentissage est susceptible de mettre en péril certaines de nos missions en direction des jeunes en alternance et en lien avec la Région Occitanie.

AUJOURD'HUI

LES ENJEUX Habitat Jeunes Occitanie

LE RÉSEAU D'HÉBERGEURS...
240 partenaires Carte jeunes en 2017

- Contribution, en collaboration avec la Région, à la mise en place de l'aide hébergement aux apprentis dans le cadre de la Carte jeunes.
- Identification des besoins sur les territoires et développement des réponses hébergement
- Développement régional du réseau hébergeurs Carte jeunes permettant aux jeunes de disposer d'un hébergement

TERRITOIRES SEMI-RURAUX ET RURAUX...
50% des solutions hébergement

- Développement de solutions hébergement Habitat Jeunes à proximité des CFA
- Participation à l'attractivité et au dynamisme des territoires
- Contribution au maintien des jeunes sur les territoires ruraux
- Contribution à l'installation des jeunes générations sur les territoires ruraux

DEMAIN ?

Vue d'ensemble des RISQUES potentiels

Pour les jeunes en apprentissage

- Diminution voir suppression de l'aide hébergement Carte jeunes de la Région Occitanie

Pour les Centres de Formation en Apprentissage

- Diminution voir suppression de l'aide aux internats de CFA
- Abandon progressif de l'hébergement des apprentis par les CFA avec fermeture d'internats

POUR CONCLURE

Si l'on peut saluer, dans les orientations actuelles de la réforme, les mesures contribuant au développement et à l'attractivité de l'apprentissage en remettant au cœur du dispositif les jeunes et l'entreprise, des risques importants y sont également attachés, tels que la libéralisation du secteur et la mise en concurrence potentielle des CFA, mais également les aides aux jeunes et notamment celles liées au logement.
Ces risques pourraient venir entacher, voir empêcher, la réalisation des objectifs louables de la réforme de l'apprentissage.

'le Rêve d'Agricol Perdiguier'
©Compagnons du Tour de France

Les **JOURNÉES EUROPÉENNES** des Compagnonnages à l'Eco-campus

Quatre jours sur le devoir, la transmission et les technologies innovantes des métiers des bâtisseurs de demain : pas moins de 5 000 personnes, se sont rendues à l'Eco-campus de Plaisance du Touch, du 13 au 16 juin dernier, pour les journées européennes du Compagnonnage.

Expositions, présentation de nouveaux outils, conférences, et démonstrations, ont mis en valeur l'excellence de l'apprentissage et le savoir-faire des maîtres compagnons.

La découverte du 'Rêve d'Agricol', une Œuvre d'art réalisée par les compagnons ferronniers forgerons d'art et les compagnons serruriers du Devoir de Liberté, a constitué un moment majeur de ces journées.

Au 19eme siècle, le Rêve d'Agricol Perdiguier (Compagnon menuisier du Devoir de Liberté et député républicain) était en effet d'unifier les différentes sociétés de compagnonnages.

Ces quatre jours ont donc été une vraie réussite, comme nous l'explique Michel Andrieu, Directeur de Compagnons du Tour de France en Haute-Garonne :

« L'inauguration officielle, notamment, a réuni près de 1000 personnes avec des discours des institutionnels très intéressants et la présentation de l'œuvre qui était juste extraordinaire.

On me demande souvent si je peux décrire le compagnonnage. Tous ceux qui étaient présents, entreprises, CFA, écoles et institutionnels en témoignent : c'est ce que nous avons vécu.

Nous avons monté cette opération tous ensemble, nous avons tous beaucoup appris et cela nous a énormément apporté, y compris en interne, au niveau de l'équipe, qui a très bien travaillé.

Nous avons vécu ensemble un moment de compagnonnage, de travail et de partage en commun qui était très porteur au service des métiers, de l'emploi et de l'apprentissage avec un appui fort de la Région. Il y avait ce mélange tout à fait innovant entre les compagnonnages européens et les métiers des bâtisseurs de demain. »

Contre l'habitat **INDIGNE**

Le 29 mai dernier, en Occitanie, la journée nationale des Pôles Départementaux de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) a réuni de nombreux acteurs du logement et de la santé, dont l'Union Régionale Habitat Jeunes, autour de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

Rappelons que la notion d'habitat indigne recouvre l'ensemble des situations de logements présentant un risque pour la santé ou pour la sécurité des occupants ou des tiers. Cette journée a donc permis d'échanger sur des initiatives réalisées à l'échelle d'un département.

©dihal-ht

Les PDLHI analysent l'action menée sur le territoire au cours de l'année et fixent les objectifs pour l'année à venir.
L'objectif est en effet de trouver une solution concrète à une problématique identifiée sur un territoire, et plus particulièrement celles qui relèvent de situations d'urgence.

La composition de l'instance, au niveau départemental, va donc s'adapter en fonction de la question à traiter. A titre d'exemple, la dernière journée régionale des pôles départementaux a abordé la question des marchands de sommeil à Perpignan, du repérage et traitement des copropriétés dégradées à Toulouse, ou encore du saturnisme infantile dans les Pyrénées-Orientales.

Si l'habitat indigne peut concerner tout un chacun, il touche particulièrement les jeunes, en territoires urbains comme ruraux. Qu'ils n'aient pas le choix du logement faute de moyens ou ne soient pas en mesure d'identifier l'élément d'insalubrité, les jeunes restent des victimes faciles des propriétaires peu scrupuleux.

Pour l'URHAJ, la lutte contre l'habitat indigne passe notamment par la connaissance des problématiques territoriales permettant ainsi le développement de solutions logement adaptées aux jeunes.

Premiers pas en LOZÈRE

La Lozère est aujourd'hui le dernier département d'Occitanie où le réseau Habitat Jeunes n'est pas implanté. Une situation à laquelle les collectivités locales entendent bien remédier, conscientes des besoins des jeunes en termes de logement et d'hébergement sur ce territoire rural.

Bourgs et petites villes s'articulent autour de Mende, la Préfecture, et s'alignent pour la plupart le long de l'axe autoroutier. Le Parc des Cévennes constitue une bonne part du territoire au sud et à l'est, rejoint au NE par celui d'Ardèche.

Ce territoire vert et touristique est marqué par une attractivité en baisse sur l'installation à l'année (même si le nombre de jeunes s'est stabilisé), il reste ainsi l'un des départements les plus âgés au niveau national.

86% de la mobilité se fait au niveau départemental. Quant aux jeunes non originaires du territoire, ils viennent majoritairement des départements limitrophes dans le cadre de stage, d'un premier emploi ou encore d'un emploi saisonnier pour s'installer, le plus souvent, à Mende.

Avec un tiers de logements secondaires et 78% de maisons, les jeunes en rupture familiale et isolés rencontrent des difficultés à accéder au logement autonome faute, semble-t-il, de dispositifs spécifiques. C'est en tout cas ce qu'a révélé le PLALHAPD 2016-2020, et a mobilisé le Département, la DDCSPP et la CCSS (CPAM et CAF) sur la problématique du logement des jeunes en Lozère. Interpellée, l'Union Régionale Habitat Jeunes se penche à présent sur la question logement/insertion des jeunes afin de proposer des perspectives de solutions réellement adaptées aux spécificités du territoire.

Les résultats de cette première phase d'étude seront présentés en novembre prochain. Gageons que ce premier pas en Lozère aura des suites face à l'engagement des différents acteurs du territoire sollicités pour favoriser l'attractivité du territoire, la mobilité, et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Des moyens pour RÉNOVER

150 M€, c'est le montant du prêt signé le 14 mai dernier entre la Caisse des Dépôts et la Banque de Développement du Conseil de l'Europe en faveur de la rénovation des résidences Habitat Jeunes.

L'objectif est de contribuer à la lutte contre les fractures territoriales et les inégalités sociales. De fait, parallèlement à la tendance au développement et donc la création de résidences Habitat Jeunes ex-nihilo, certaines résidences, souvent anciennes, présentent un parc de logements inadapté à la demande actuelle des jeunes.

Individualisation des logements, équipement systématique en sanitaires et kitchenette, rénovation énergétique… l'heure est à la transition. Cette action accompagne d'ailleurs l'accord cadre UNHAJ 2017-2019 baptisé 'Réussir les transitions'.

Concrètement cette enveloppe cible le financement de tout type de travaux de réhabilitation (classique, lourde et thermique) et s'adresse directement aux propriétaires des murs.

Une offre de prêt à taux fixe qui vient s'ajouter à la gamme de prêts réhabilitation déjà existants.

En 2016, l'Union Nationale Habitat Jeunes a estimé que 13 000 logements, soit près d'un tiers des 55 000 logements Habitat Jeunes, nécessitaient d'être, à différents degrés, réhabilités.

A noter enfin que la Région, dans le cadre de la Commission Permanente du 15 juin dernier, a voté un nouveau règlement d'intervention à l'investissement pour les FJT afin de soutenir des opérations de création, de restructuration lourde et de réhabilitation pour mise aux normes.

En savoir plus : **occitanie@unhaj.org**

www.habitatjeunesoccitanie.org

En partenariat avec...

Imprimé par le Crédit Agricole Toulouse – 31